

Auchan : coups de pioche en septembre??

Le conseil municipal a adopté, mardi, la modification du plan local d'urbanisme, ce qui devrait annuler plusieurs recours. Un nouveau permis de construire doit être délivré au groupe Schiever.

La saga Auchan est-elle sur le point de connaître son happy end, après six ans de bataille judiciaire?? C'est possible. L'adoption, mardi, au conseil municipal de la modification du plan local d'urbanisme (PLU) relance le projet commercial de la zone sud (Auchan et ses magasins satellites : Kiabi, Décathlon et Chauss'Expo ainsi qu'une station-service).

« Nous sommes satisfaits mais nous restons vigilants »

Le groupe Schiever, porteur du projet, doit déposer, ces prochains jours, un nouveau permis de construire qui doit intégrer les recommandations du commissaire enquêteur. Des recours intentés par des associations et

un particulier sur la construction initiale deviennent ainsi caducs, selon la municipalité. Un continue de courir au Conseil d'État (lire ci-dessus).

Le nouveau PLU prend en compte la problématique de l'entrée de ville et « sa pollution visuelle ». Le commissaire enquêteur préconise la plantation d'une double rangée d'arbres, pour cacher la vue de l'hypermarché, et l'interdiction de construire des voies de desserte et de stationnement sur les bandes internes de l'aménagement paysager, le long de la nationale, sur les zones de recul de 75, 50 et 30 mètres.

« Cacher Auchan dans un écrin vert, c'est moins offensant, souligne Antoine Aubé, propriétaire de la ferme qui jouxte le futur centre commercial et auteur d'un recours sur le permis de construire initial. Ce qui nous chatouillait le plus, c'était l'entrée de Sens. Si Schiever respecte les réserves du commissaire enquêteur, nous sommes satisfaits. Toutefois, nous restons vigilants. »

Daniel Paris, le maire (PRG) de Sens se félicite, lui, de l'évolution du projet. « Il n'a plus rien à voir avec l'initial. Nous avons pris en compte la problématique écologique. Sa construction se fera en béton de chanvre, elle utilisera la terre à poterie de Puisaye, il y aura des toilettes sèches, des panneaux

photovoltaïques, un éclairage basse consommation et l'intérieur de l'hypermarché sera très cosy. »

Les pelleteuses pourraient donc faire leur retour début septembre. L'inauguration d'Auchan est prévue au printemps 2011. Enfin, si les associations opposées au projet ne trouvent pas une autre faille pour relancer la machine judiciaire. L'ancien maire Jean Cordillot (PC) rappelle qu'une précédente révision du PLU n'avait pas éteint tous les recours.

Cindy Bonnaud